

I

Identification des criminels. Loi de l'—(Modification):

Bill (259)—1re, 340. 2e et 3e, 357. S.R., 369. Ch. 35.

Immigration et modifications y apportées. Loi de l':

Voir: Comités permanents (*Immigration et travail*).

Immigration et abrogeant la Loi de l'immigration chinoise. Loi de l'—(Modification):

Bill (10)—1re, 224. 2e ajournée, 235. 2e et 3e, 240. S.R., 266. Ch. 19.

Immunités et privilèges relatifs aux Nations Unies et aux organisations internationales connexes. Loi visant les:

Bill (272)—1re, 380. 2e et renvoi au comité permanent des Relations extérieures, 388. Rapport et 3e, 414. S.R., 552. Ch. 69.

Immigration chinoise, etc. Loi de l':

Voir: (*Immigration, Loi de l'*).

Impôt de guerre sur le revenu. Loi de l'—(Modification):

Bill (269)—1re, 310. Motion pour 2e, débat et ajournements, 326, 331, 337. 2e et renvoi au comité permanent des Finances, 349. Rapport avec amendements; motion pour agrément; motion pour ajournement du débat—retirée. Amendements agréés, 361. 3e ajournée, 367. 3e, 381. Agrément par Coms. des amendements du Sénat, 393. S.R., 552. Ch. 63.

Indemnisation des employés de l'Etat, 1947. Loi concernant l':

Bill (105)—1re, 179. 2e et renvoi B.C., 187. Rapport, 198. 3e, 208. S.R., 266. Ch. 18.

Indemnisation des marins marchands. Loi de l'—(Modification):

Bill (W-5)—1re, 195. 2e ajournée, 206. 2e et renvoi B.C., 209. Rapport et 3e, 233. Adoption par Coms., 318. S.R., 369. Ch. 38.

Indiens et administration des Indiens. Loi des:

Voir: (*Comités mixtes*).

Industrie laitière. Loi de l'—(Modification):

Bill (B)—1re, 40. 2e ajournée, 46, 48, 56, 61, 67, 73, 87. Motion pour 2e et ajournement, 90. Débat ajourné, 99. Débat et ajournements, 117, 122. Débat ajourné, 135, 140, 149. Débat et ajournement, 157. Reprise du débat sur la motion portant 2e. Motion à l'effet que ce bill ne soit pas maintenant lu une deuxième fois mais que le sujet en soit déféré au B.C., pour étude et rapport, déclarée hors d'ordre. Motion pour 2e plus amplement discutée et rejetée sur division, 161.